

## 12 Faits divers &amp; Justice

Condamné en 2014 à treize ans de réclusion criminelle

## Il meurt en prison

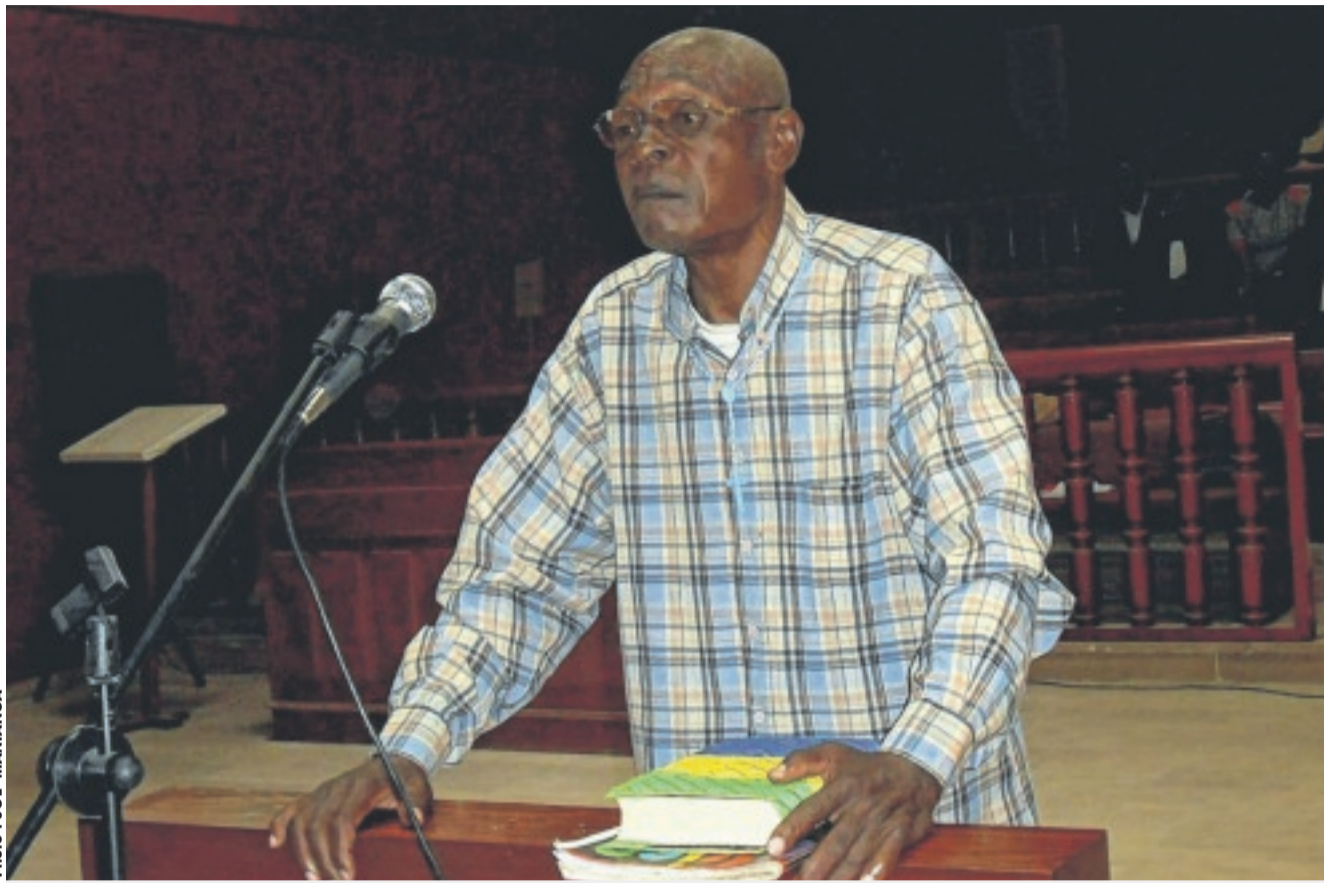
J-C.A

Libreville/Gabon

**Personnage énigmatique.** El Hadj Ibrahim Mba Mve avait tué par strangulation sa sœur cadette. Il purgeait, depuis sa condamnation en 2014, une peine de treize années de réclusion criminelle. Un mal qui le rongerait depuis plusieurs mois à « Sans-Famille » vient de l'emporter.

**L'AFFAIRE** avait défrayé la chronique en février 2011. Une dame d'une cinquantaine d'années, Claudine Medza me Mve, est retrouvée morte dans la chambre d'un hôtel dans le 5e arrondissement de Libreville. La dépouille avait alors été acheminée vers une maison des pompes funèbres, où un homme se présentant comme son frère, intimera l'ordre aux croque-morts de service de ne laisser quiconque s'en approcher.

Vérification faite, la personne ne sera autre qu'Ibrahim Mba Mve, l'aîné de la victime. Informé de la situation par des tierces personnes, le reste de la famille tentera d'entrer en contact avec Ibrahim, devenu subitement injoignable. Ses téléphones portables étaient éteints. Détermi-



El Hadj Ibrahim Mve Mba, le jour de sa comparution devant la Cour criminelle de Libreville, courant 2014.

nés à voir de leurs propres yeux la dépouille de leur parente, les cousins écumeront les maisons de pompes funèbres et la retrouveront finalement. La vue du corps suscitera des doutes sur la véracité du récit livré par les responsables de l'hôtel où elle fut retrouvée. La dame portait visiblement des marques de violence,

de strangulation et de dépeçage de certaines parties de son corps.

Saisie, la Police judiciaire met la main sur Ibrahim Mba Mvé, deux jours plus tard. Interrogé, il désigne Hubert Assoumou (ancien directeur des Hydrocarbures à la Caisse de stabilisation et de péréquation), son compère et concubin de Claudine

Medza me Mve. Ce dernier est interpellé à son tour, le lendemain.

Présenté devant le juge d'instruction, les deux complices sont écroués à la prison centrale de Libreville.

Deux ans plus tard, leur avocat réussit, à leur obtention, à leur libération conditionnelle. Saisie, la

Police judiciaire se lance de nouveau à leurs trousses. Mais, après une filature de deux semaines, seul Ibrahim Mba Mve est rattrapé. Hubert Assoumou demeure introuvable. Lors de l'audience tenue en 2014, seul Mba Mve est présent à la barre. Et comme il fallait s'y attendre, ce dernier

tente de profiter de l'absence à la barre de son acolyte pour se défausser sur lui. Il est tout de même condamné à treize ans de réclusion criminelle. Hubert Assoumou écopant, quant à lui, de la perpétuité. Depuis lors, ce dernier court toujours.

## PATHÉTIQUE

Seulement, coup de théâtre ! Alors qu'il avait déjà effectué près de la moitié de sa peine, Ibrahim Mba Mve a récemment été retrouvé mort dans sa cellule de Gros-Bouquet. D'après les informations recueillies à la prison centrale, il aurait succombé à une maladie. Depuis, son corps repose dans une maison de pompes funèbres de Libreville, dans l'attente de l'inhumation.

Tour à tour, tâcheron, aide-comptable, puis comptable dans les années 60-70, Ibrahim Mba Mve aura mené une existence des plus aisées, avant de plonger dans la précarité au début des années 80... pour ne plus en ressortir. Plusieurs fois soupçonné dans les disparitions de personnes, il n'avait encore jamais été inquiété, faute de preuves. L'assassinat de Claudine Medza me Mve, sa petite sœur, fut donc le crime de trop.

## Stupéfiants / Ntoun

## Flagrant délit dans son "laboratoire secret"

SCOM

Libreville/Gabon

**LES** gendarmes de la Brigade territoriale (BT) de Ntoun étaient à ses trousses depuis quelques mois. Ils peuvent aujourd'hui pousser un ouf de soulagement. Jules Ella Mombo, l'un des dealers les plus actifs du chef-lieu du département du Komo-Mondah, a récemment été écroué à la prison centrale de Libreville. C'est dans un local tenu secret que l'individu a été pris en flagrant délit de conditionnement du chanvre. Les renseignements disponibles sur ce quinquagénaire gabonais font état de ce qu'il ne serait pas un vendeur de chanvre indien à la petite semaine. En effet, une source proche du dossier confie qu'il serait pour la commune de Ntoun ce que le tristement célèbre "Abess" est à Libreville. C'est-à-dire un petit "industriel" de la drogue. « Le grossiste a fait son retour dans la localité, au sein de laquelle il alimentait principalement les



Le présumé dealer avec une partie du stock de chanvre indien...

élèves des établissements secondaires. Et lorsque la demande vient de Libreville, il trouve toujours les ressources nécessaires,

afin d'y pourvoir dans des délais surprenants », apprend-on d'un officier de police judiciaire.



...qu'il commençait à conditionner sous la forme de bonbons.

**FLAGRANT DÉLIT** Courant juin 2017, la Direction des enquêtes de la Brigade de gendarmerie territoriale de Ntoun est

saisie sur information. Celle-ci renseigne les services sur les activités du trafiquant, à Okolassi, quartier situé aux portes

du chef-lieu. A la suite de ces informations, les agents vont troquer leur uniforme militaire contre des jeans et baskets, pour entrer incognito dans l'univers de sieur Ella Mombo. Au sortir de la filature, suivie d'une perquisition à son domicile, les gendarmes prennent l'intéressé en flagrant délit dans son "laboratoire secret". Ils mettent la main sur une dizaine de "cuisses" de chanvre indien et des conditionnements du stupéfiant sous la forme de bonbons.

Lors de l'interrogatoire, les gendarmes apprendront que le grossiste s'alimente du côté de la Guinée-équatoriale. Mais aussi que les activités du réseau auquel appartient Jules Ella Mombo, seraient favorisées par la présence de nombreux bras de mer dans la localité. D'après les renseignements recueillis, c'est d'ailleurs via un de ces cours d'eau que l'un des complices présumés du dealer aurait pris la clé des champs. Ce dernier est activement recherché par toutes les unités de police judiciaire.